

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 12

Artikel: Le Conteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'A-T-IL DIT, OUI OU NON ?

Vous l'avez deviné, c'est de Cambronne qu'il s'agit. On a longtemps discuté, on discute encore s'il a oui ou non dit le mot que beaucoup, avant et après lui, ont lâché, et plus d'une fois, sans en tirer pareille gloire.

Otez le mot, et Cambronne, à qui l'histoire a donné en récompense, dans son panthéon, une place à côté des plus illustres, Cambronne rentre dans le rang, c'est-à-dire dans le silence et dans l'oubli fatal.

Prouvez qu'au moment solennel du « dernier carré » le commandant de la garde, remettant son épée, n'a pas dit ce que vous savez, et voilà que du coup vous privez nombre de gens de *bon ton* de s'exprimer, dans un moment suprême aussi, de façon énergique et compréhensible à tous, mais polie et convenable tout de même. Comment dire, quand on aura retranché du dictionnaire ce synonyme si commode : « le mot de Cambronne » ?

Vérité ou légende, ne touchez pas au lot de l'histoire ! Il serait aussi impie d'enlever à Cambronne, partant au terrible drame de Waterloo, le mot qui les immortalise, que d'expulser Guillaume-Tell de l'histoire suisse.

Et dire qu'il est des gens poussant à l'excès le souci du vrai, des fanatiques de la vérité, qui, à grands renforts de documents plus ou moins authentiques, s'efforcent de saper la base de nos croyances, bien inoffensives, encore que contestables.

Ainsi le général Mellinet, pupille de Cambronne, raconta un jour ce qui suit au comte de Viel-Castel, qui l'a rapporté dans ses « Mémoires ».

« De retour dans ses foyers après Waterloo, dit le général Mellinet, Cambronne, en l'absence de mon père, qui était exilé, se fit mon tuteur ; il avait pour moi une grande affection et ce fut lui qui, à quinze ans, me décida à prendre du service dans l'armée.

» Cambronne n'était nullement un grossier soldat ; il avait fait de fortes études et passait pour un latiniste distingué.

» Un jour, lui et moi, nous nous baignions dans la Loire, et je dois dire que je n'ai jamais vu un corps humain plus couré de blessures : coups de mitraille, coups de feu, coups de lance, coups de sabre et coups de baïonnette.

» Je lui demandai, tout en nageant près de lui : — Est-il vrai, mon général, que vous avez répondu ! au général anglais qui vous pressait de déposer les armes ?

» Cambronne me répondit en me tutoyant, comme il en avait l'habitude :

— Tu me connais : ce mot-là me ressemble-t-il ? Peux-tu t'imaginer qu'il soit sorti de ma bouche dans un moment solennel ? ... Non, je ne l'ai point dit. Ce qui est vrai, c'est que chaque fois que la proposition de mettre bas les armes nous fut faite, je levai mon sabre en criant de ma voix la plus forte : *Grenadiers, en avant !* mais bientôt je fus blessé, je perdis connaissance et, au bout d'une demi-heure, les grenadiers ne pouvaient plus se porter en avant : ils étaient morts ! »

N'en déplaise au général Mellinet, au comte de Viel-Castel et à Cambronne, lui-même, pour moi, je croirai toujours qu'il l'a dit... Et vous ?

LES TAILLEURS VEVEYSANS DE 1840

VEVÉY, la ville industrielle par excellence du canton de Vaud, est de ce fait plus sujette que d'autres aux conflits entre patrons et ouvriers. Tout récemment encore, éclata dans un de ses ateliers de menuiserie une grève qui donna maille à partir à la justice. Un des premiers événements de ce genre est peut-être celui qui relate en ces termes la *Veveysanne* du 15 novembre 1840 :

« Notre paisible cité a eu la semaine dernière

son émeute. Environ quarante ouvriers tailleurs qui se réunissaient depuis quelques semaines sous la présidence du nommé S., déjà connu par un exploit de ce genre à Neuchâtel, ont abandonné leurs ateliers et signifié à leurs patrons qu'ils demandaient une augmentation de salaire d'après le tarif qu'ils avaient fait remettre à M. le préfet ; puis ils ont voulu aller maltraiter ceux de leurs compagnons qui avaient continué de travailler, malgré la coalition. Il paraît que ces messieurs avaient mal pris leurs mesures, car tout était calmé au bout de deux jours ; la moitié d'entr'eux est rentrée dans ses ateliers, les autres ont dû quitter la ville, quelques-uns ont oublié de payer leur pension. »

Encourageant !

C'est un sonnet d'Edouard Pailleron ; il a pour titre : *Dilemme*.

Sois fier, tu marcheras de combats en vacarmes.
Sois humble, chacun va te traiter en valet.
Sois riche, tes amis de te prendre au collet,
Sois pauvre, au lieu d'amis, ce seront les gendarmes.

Sois franc, et contre toi tu donneras des armes.
Sois fin, mais prends bien garde au code, s'il te plaît !
Sois aimant, et c'est toi qui verseras des larmes ;
Sois aimé, c'est un autre, — autre air, même couplet !

Sois seul, tu maudiras le néant de la vie ;
A deux, tu pleureras ta liberté ravie...
Que faire, enfin, pour être et ne pas avoir tort ?

Sois quelqu'un, ne sois rien, aie ou non du génie,
Sois de ceux que l'on raille ou de ceux que l'on nie,
Tu n'as qu'un seul moyen d'avoir raison : Sois mort !

Le cœur et le sac. — Un riche banquier recherche la compagnie de gens de théâtre, — auteurs dramatiques, acteurs, — qui sont, en effet, plus émoustillés que des gens de finance. Il en invite quelquefois au cabaret, mais l'intérêt qu'il leur porte ne va pas plus loin.

Il l'a bien montré, l'autre jour. L'auteur d'une comédie mêlée de chant, le ?... la ?... bref, le nom nous échappe, lui demandait de lui rendre un léger service d'argent, — une cinquantaine de louis, tout au plus.

Le banquier fronça le sourcil, et répondit à l'emprunteur :

— Mon cher, le banquier sera toujours votre ami, mais l'ami ne sera jamais votre banquier.

LE DERNIER MOT

LE CONTEUR. — Il s'agit donc toujours de l'*Arche sainte*. M. L. M. qui est tenace, comme tous les réformateurs, du reste, et c'est leur droit, nous adresse encore les lignes suivantes. Nous n'y répondrons point : « Qui répond, appond », dit-on.

*

NATURELLEMENT, nous pourrions prolonger la « niaise ». Je ne serai pas long — comme on dit au Parlement ! Que le *Conteur*, cet excellent *Conteur*, se rassure et me pardonne. Si j'ai pu l'offenser au point de lui faire croire que je le considérais comme un « journal pour rire », c'est-à-dire dépourvu de sérieux, ma « navration » en serait bien grande. Non, si le *Conteur* « rit », c'est en philosophe, comme le bon paysan du Gros de Vaud ; et le philosophe, du moins c'est ma conviction, est sérieux, à quelque école qu'il appartienne.

Le moyen de rire, je vous le demande un peu, sans s'observer, sans froncer le sourcil, quand on doit se dire : « Tiens, voici un chic type, pourtant il m'agace avec ses histoires-là. Il dérange mes habitudes ; j'aurais beau lui savonner la tête, j'y perdrais mon savon ».

Notez que le chic type doit tenir un raisonnement identique, autrement, nous ne nous comprendrions pas.

Et voilà pourquoi votre fille est muette et pourquoi je renvoie le *Conteur*, pour le moment, à un article, qui n'a l'air de rien, qui se cache sous les plis de la *Revue du dimanche* de sa-

medi passé. J'aimerais bien, si c'était un effort de votre bonté, Monsieur le Rédacteur, que vous le reproduisiez, en le commentant — toujours très intéressants vos commentaires.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité. Voyez la chose plaisante. Il faut lutter, nous enseigne la tactique actuelle en fait de réforme orthographique, pour obtenir des modifications nécessaires, qui ne soient cependant pas brutalement imposées. L'opportunisme, voilà notre affaire. Vous désirez conserver « honneur » avec deux n ; qu'à cela ne tienne, je vous les accorde, seulement, à moi qui n'en veux qu'un seul, vous ne me collerez pas une faute. Vous voulez une syntaxe rigide, tout d'une pièce, la variabilité ou l'invariabilité, l'une ou l'autre, non l'une et l'autre ! Pourquoi pas : c'est l'uniformité, c'est l'ennui, c'est votre droit de préférer cela au pittoresque, à l'inattendu, à la liberté en un mot !

Vrai ! je crois bien que je déraile : donnez la parole à M. Clédât.

L. M.

Maigre, chère. — Un monsieur qui était souvent convié à une table où l'on mangeait peu et où l'on médissait beaucoup, dit un jour à un autre habitué de la maison qui s'étonnait de ne plus l'y voir :

— Ma foi, je suis las de manger mon prochain sur du pain sec.

Acutà-mè !

Au bureau du *Conteur*.

Messieurs,

Me permettron dé mettèr la pionma à la man, po vo deré que vos ai du avai on bein crouion régent à l'écoûla io vos ai età. Vos n'ai pas piré su copii lou bè dé papai, io vos ai marqua l'histoire de *Nanot et de son leivrou* ! Vos lai ja fé des tsirons dé fautés, pas moins de dize houit ! M'etounna pllie que lou Canton de Vaud sai assé ein dérai deins les egsamets des récrdas quand on preind des *u pô des n* et des *o pô des a*, né vao pas la peina dé sé mecllia d'écrire on journat.

Iesperon qu'on autron iadzou, vos farai corridzi les copias des lettres que vous envoûie et que vos n'êtes pas fotus dé lé copii de sorta, pé cau-qu'on qu'aussé mé d'instruqchon et d'otografe qué vo.

Esamu cadé mé dé vos avai de lo frantse vretâ, vos amou bein quand mimou et vos respetteri adi (quand mimou su pllie villhe quevô) et ie signou : Voutra villhe amia po lo via,

MÉRINE.

*

LE CONTEUR. — Allons, allons, vieille et bonne amie, ne vous fâchez pas ainsi ; laissez ça à ces horreurs d'hommes, qui prennent ombrage de tout et ne peuvent dire dix paroles sans crier comme des... oui, comme des ânes !

Que voulez-vous, il faut lui pardonner, à ce pauvre *Conteur*, de n'avoir pas profité davantage de l'école : il était placé si loin du maître et des premiers de la classe. Or vous savez bien, vieille et bonne amie, que les professeurs et les maîtres ne sont pas là pour enseigner ceux qui ont besoin d'apprendre, mais seulement ceux qui savent déjà tout, qui parfois même en savent plus qu'eux. C'est beaucoup plus aisé.

A présent, si le typographe et le *Conteur* ont pris des *u* pour des *n* et des *o* pour des *a*, c'est sans doute que, comme beaucoup de personnes, du reste, la plume en main, vous ne faites pas de différence entre ces lettres. Et ma foi tout le monde ne sait pas le patois comme vous, surtout celui de la Broie.

Mais rassurez-vous, le *Conteur* ouvrira l'œil, désormais, et le bon, afin de vous épargner ces colères, qui ne vous vont pas, oh ! mais pas du tout.

Cela dit, vieille et bonne amie, merci encore de tout cœur pour votre fidélité, qui nous est très précieuse.